Journée WBE 28/8/2019

Cette dixième réunion d’été marque une rupture avec le passé et un début vers l’autonomie : on pourrait parler de moment historique …

Je souhaite aborder un contenu plus spécifiquement « pédagogique » dans mon intervention que je répartis en 9 points.

1. Une équipe de direction forte et compétente au sein du Service général nécessite d’essayer de trouver des perles ! Je suis donc heureux de vous informer officiellement de l’arrivée de 3 nouveaux collègues (3 nouvelles perles ?) à des postes clés pour WBE : Madame Marie-France Huveners pour le poste de Préfète de zone 5 (Verviers et environs) à la place de Manu Beco + JF Angenot ; l’arrivée de Géry de Cafmeyer à la coordination des Conseillers pédagogiques WBE (à la place de Pierre Hébrant) ; l’arrivée de Nathalie Lion à la charge de mission « CPMS » à l’heure où des réformes importantes s’annoncent. Bienvenue à eux !
2. Chacun d’entre vous sait que la fonction de direction est LA fonction clé dans le paysage d’un réseau. La Fondation Roi Baudouin, mais aussi le Pacte pour un enseignement d’excellence, ont insisté depuis des années sur l’importance d’un leadership pédagogique de qualité. La Ministre SCHYNS, en fin d’année scolaire dernière a jugé que l’appui aux Directions de WBE devait être plus fort, mieux organisé, plus stable. Une équipe de 6 personnes a donc été choisie dans le cadre de « l’appui au management et à la prévention de conflits ». Pierre Sclaubas en est le coordinateur ; il travaillera avec Mesdames Isabelle Battilana, Sophie Van Wayenberghe, Marie-Luce Dechany et Arlette Colleau et Monsieur Daniel Debiesme. Nous pensons qu’ils ont et qu’ils auront un rôle essentiel à vous apporter. En outre, une équipe de 4 coachs formés par la Fondation Roi Baudouin existe déjà et est opérationnelle (contacter Corine Limmelette) et 12 autres vont commencer leur formation en septembre : nous renforçons donc clairement notre appui. Des circulaires vont vous parvenir bientôt.
3. La première vague des plans de pilotage est arrivée à bon port ; une centaine d’entre eux (1/3 de nos écoles) ont été transmis au Pouvoir Régulateur. Grâce au travail d’une centaine de vos équipes pédagogiques aidées par des Conseillers pédagogiques plans de pilotage (merci Ludovic Debaisieux) et avec l’appui des Préfets et Directeurs de zones (Merci Francis Collette), les plans WBE sont en train de se transformer massivement (environ 75% je pense) en contrats d’objectifs. En route, avec confiance, pour la 2ème vague cette année.
4. En lien avec les plans de pilotage et comme l’exprimait notre futur Administrateur général Renaud Witmeur, notre mission centrale c’est bien celle de l’animation pédagogique en faveur de la réussite de nos élèves. Pour la 3ème année consécutive, nos conseillers pédagogiques et les formateurs du CAF vont rencontrer TOUTES les écoles dans une volonté déconcentrée : les « formations districts » porteront cette année sur « construire des consignes et les verbes opératoires ». Du début (le mercredi 2 octobre jusqu’au mois de mars prochain (le 18), tous les enseignants vont donc travailler sur cette thématique essentielle. Il s’agit de montrer et développer nos aspects et choix pédagogiques WBE et non d’effectuer un travail sur la didactique matière (pas nécessaire d’avoir un CP ou un formateur de chacune des matières).
5. Je dois aborder maintenant la problématique des dérogations. Depuis des dizaines d’années, le réseau organisé par les Ministres successifs de l’enseignement a bénéficié d’aides ministérielles (en tant que Pouvoir Organisateur) notamment pour des raisons de sécurité et d’organisation. Notre future autonomie rend cette procédure impossible. Grâce à une collaboration entre les différents Ministres actuels, nous avons pu obtenir que, pour cette année scolaire 2019/2020, le volume global de ces dérogations soit préservé par rapport à 2018/2019 sur une base objective. A charge pour WBE de voir comment faire en septembre 2020.
6. Vous le savez le principe de la gratuité scolaire est inclus dans le Pacte. A ce sujet trois circulaires ministérielles (7134, 7135, 7136 pour le maternel, le primaire et le secondaire) vous ont informé le 17 mai dernier du fait qu’il fallait intégrer un texte complet dans vos ROI : merci de le faire rapidement (si ce n’est déjà fait). Il est inutile de commencer à bricoler vos ROI : nous allons d’ailleurs travailler à un « ROI cadre » pour WBE notamment avec l’appui de juristes et ce ne sera plus la Ministre qui validera vos ROI particuliers mais WBE.
7. Assurances scolaires. A intervalle régulier ces dossiers font l’objet de marchés publics tant pour l’assurance des élèves que des membres du personnel. Cette année c’est ETHIAS qui a remporté le marché (fini Belfius) => une nécessité de travailler via Intranet pour les déclarations de sinistres. Il faut donc, pour chaque établissement scolaire, les coordonnées des 2 ou 3 personnes dont le Chef d’établissement qui pourront avoir accès à cet intranet : merci de penser à désigner des volontaires … dont il faudra transmettre les renseignements : nom, prénom, date de naissance et adresse mail (en commençant par les chefs d’établissement) au Centre d’Expertise juridique du Ministère.
8. La circulaire 7244 du 18 juillet vous a peut-être échappé : il s’agit de recruter des personnes d’expérience dans le cadre des commissions chargées du recrutement dans les fonctions de promotion et de sélection : si on veut de bons secrétaires de direction, de bons chefs d’atelier, … de bons directeurs, nous avons besoin de vous ! Il est encore temps : date limite 30 septembre (mais on sera sévère dans les choix.
9. SCES et Fédération sportive WBE. La plupart d’entre vous le savent : depuis des dizaines d’années nous avons 2 asbl réseaux qui visent à aider les élèves dans le contexte sportif (fédération sportive) et dans un contexte plutôt axé citoyenneté (voyages, visites culturelles, spectacles, séjours en immersion linguistique, etc) : 2 sites internet : [www.sces.be](http://www.sces.be) ou [www.fswbe.be](http://www.fswbe.be). Ces 2 associations dont les moyens financiers ont été réduits ces dernières années ont besoin de vous.

Enfin, il est un sujet important qui sera abordé par Mathurin Smoos, c’est celui des conseillers en prévention : merci d’être attentifs à cette communication ; WBE va privilégier le principe de mutualisation.

MERCI à tous et toutes et bonne rentrée.

Didier LETURCQ,

Directeur général adjoint